



HONORAIRES D'AGENCE 1^{er} Octobre 2026

Taxe sur la valeur ajoutée applicable 20 %

HONORAIRES TRANSACTION VENTE

a) Prix net vendeur ≤ à 50 000 € : Honoraires forfaitaires 4 500 € hors taxes soit 5 400 € toutes taxes comprises.

b) Prix net vendeur > à 50 000 € : Honoraires forfaitaires 4 500 € hors taxes soit 5 400 € toutes taxes comprise jusqu'à 50 000 € et 5 % hors taxes soit 6 % toutes taxes comprises du prix net vendeur au-delà de 50 000 €.

Ces honoraires maximums calculés sur un bien distant de 50 kilomètres de Saint Affrique sont négociables en fonction de la nature, de la situation géographique et de l'attractivité du bien, nous consulter [05.65.99.19.19](tel:05.65.99.19.19) ou agencestaffricaine@orange.fr pour plus d'informations.

HONORAIRES TRANSACTION LOCATION

Honoraires transaction location bailleur et preneur : 5 % hors taxes du montant du loyer annuel, soit 6 % toutes taxes comprises.

Honoraires plafonnés applicables :

- montant du plafond des honoraires imputables aux locataires en matière de prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail huit **euro par mètre carré (8 €/m²)** de surface habitable

- montant du plafond des honoraires imputables aux locataires ou aux propriétaires en matière d'établissement de l'état des lieux d'entrée : **trois euro par mètre carré (3 €/m²)** de surface habitable.

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

Gestion Sérénité 6 % hors taxe du loyer	
Prestations	Rédaction et signature du contrat de location, acte de caution et état des lieux
	Encaissement des loyers des charges et des dépôts de garantie
	Virement mensuel des loyers sur votre compte bancaire
	Quittancement au locataire
	Relance par lettre simple des locataires qui n'ont pas réglé leur loyer
	Mise en demeure des impayés par lettre recommandée avec AR
	Transmission du dossier de recouvrement à l'huissier
	Régularisation annuelle des charges locatives sur présentation par le mandant des justificatifs
	Révision annuelle des loyers
	Calcul annuel des revenus fonciers et des charges, édition d'une aide à la déclaration fiscale
	Vérification annuelle des attestations d'assurances et contrat d'entretien des appareils de chauffage
Option 1 Privilège 1 % hors taxe du loyer	
Option 1	Réception des appels de charges de copropriété, saisie comptable et règlement au syndic
	Païement de la taxe foncière
	Païement de l'assurance propriétaire non occupant du bien
	Païement des menus réparations d'entretien et des travaux (voir conditions générales)
Option 2 Assurance loyer impayé 3,1 % Ttc des loyers charges comprises	
Option 2	Garantie loyer impayés : illimitées sans carence ni franchise
	Détériorations immobilières garantie jusqu'à 7625 € avec franchise de 382 €
	Frais de contentieux sans limite si le dossier est confié à l'avocat de la Compagnie
	Défense et recours, seuil d'intervention à partir de de 382 € dans la limite de 2290 € par sinistre

HONORAIRES AVIS DE VALEUR VENALE

Honoraires avis de valeur vénale : 200 € hors taxes soit 240 € toutes taxes comprises.

Ces honoraires calculés sur un bien sur Saint Affrique sont variables en fonction de la nature et de la situation géographique du bien, nous consulter [05.65.99.19.19](tel:05.65.99.19.19) ou agencestaffricaine@orange.fr pour plus d'informations.